

Association Arc-en-Sud / 2023-2024
Permanence d'aide aux devoirs
Fiche d'inscription

Primaire
6ème
5ème

NOM de l'élève : _____ Prénom : _____

Date de naissance : __/__/____

Téléphone de l'élève : __/__/__/__/_

Classe : _____ Option : _____ Établissement : _____

Courriel de l'élève : _____ @ _____

RESPONSABLE LEGAL DE L'ELEVE

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Numéro de téléphone fixe : __/__/__/__/_

Numéro de téléphone portable : __/__/__/__/_

Courriel : _____ @ _____

P1 18/09/2023 – 20/10/2023	P2 06/11/2023 – 22/12/2023	P3 08/01/2024 – 23/02/2024	P4 11/03/2024 – 19/04/2024	P5 06/05/2024 – 28/06/2024

Je, soussigné(e) _____, responsable légal de l'élève, déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et de déroulement de la permanence d'aide aux devoirs et les accepte dans leur intégralité.

Fait à _____ le __/__/____

Signature :

ESPACE ARC-EN-SUD 25 bd Montricher 13001 Marseille

04 91 06 14 51 / 07 64 32 60 32

arcensud@gmail.com

www.arc-en-sud.com



Association Arc-en-Sud / 2023-2024

Permanence d'aide aux devoirs

Conditions d'inscription et de déroulement

Primaire
6ème
5ème

La **permanence d'aide aux devoirs** a pour objectif d'apporter à l'élève un accompagnement dans la réalisation de ses devoirs et dans l'apprentissage de ses leçons.

Cette permanence est destinée à offrir au groupe d'élèves inscrits un cadre propice pour qu'ils puissent réaliser leurs devoirs dans les meilleures conditions possibles.

La permanence s'effectue sous la supervision d'un(e) intervenant(e) qui assure sa bonne tenue et l'efficacité du temps de travail de chacun. Pour cela, une attention particulière est apportée à la lecture du cahier de textes afin de déterminer avec chaque élève quels sont les devoirs à effectuer ou les leçons à apprendre. L'intervenant(e) peut apporter un soutien nécessaire si l'élève rencontre des difficultés dans la réalisation des exercices ou dans l'apprentissage des leçons.

La permanence d'aide aux devoirs se déroule à l'« Espace Arc-en-Sud », situé au 25 boulevard Montricher 13001 Marseille et est ouverte aux créneaux suivants :

- les mercredi et jeudi de 16h30 à 18h00

Le montant de la permanence d'aide aux devoirs s'élève à **70 € par période scolaire**.

Pour s'inscrire, il suffit :

- d'être adhérent de l'association Arc-en-Sud
- de remplir et de signer la fiche d'inscription
- d'effectuer le règlement financier pour la ou les périodes de permanences (possibilité de paiement échelonné)

Le renouvellement de l'inscription sur une nouvelle période, dans la même année scolaire, s'effectue par simple demande et paiement préalable.

Le montant de l'adhésion s'élève à 10 € pour l'année scolaire (du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024).

L'association se réserve le droit d'interrompre à tout moment la permanence d'aide aux devoirs d'un élève dans le cas du non respect des conditions d'inscription et de déroulement de l'activité. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

ESPACE ARC-EN-SUD 25 bd Montricher 13001 Marseille

04 91 06 14 51 / 07 64 32 60 32

arcensud@gmail.com

www.arc-en-sud.com

